

En Haute-Vienne, les étangs de la discorde

— Avec la canicule, la question de la sécheresse et du partage de l'eau revient en force.

— En Haute-Vienne, près de 14 000 étangs du département sont accusés d'empirer la crise de l'eau, opposant propriétaires, associations et organismes publics dans une controverse méconnue.

Un petit plan d'eau, des plantes et quelques grenouilles : un paysage bien ordinaire en France, où l'on dénombre plus de 800 000 étangs. À première vue, difficile d'imaginer que ces points d'eau soient source de tensions. Pourtant, la Haute-Vienne, et ses presque 14 000 étangs, est le théâtre d'une discorde méconnue opposant associations, organismes publics de gestion de l'eau et propriétaires.

Par temps chaud, la question revient dans la presse locale, qui parle de « guerre de l'eau ». Les preuves scientifiques s'accumulent en défaveur des étangs, qui tendent à évaporer une grande partie de l'eau des rivières et participent à la sécheresse de la région, qui s'accroît chaque été. Les propriétaires terriens, qui craignent d'être obligés de supprimer leurs lacs, nouent des alliances inédites pour défendre leurs biens. Dans ce débat, défenseurs et opposants s'accordent au moins sur un point : un jour l'eau manquera, et il faudra alors discuter. Sur les cartes météo de cette canicule, la Haute-Vienne est habituée aux couleurs chaudes, a fortiori en ce lendemain de canicule qui a traversé le pays.

Vincent Berthelot, de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) de la Vienne, parle d'une sécheresse « jamais vue ». Sur les treize cours d'eau dont il suit le débit dans le département, dix ont déjà franchi le seuil minimal de crise, la plupart déjà depuis mi-juin. Pourtant, le technicien se souvient d'un hiver « bien arrosé » dans la région. Rien de paradoxal sur ce sol granitique, où les nappes phréatiques sont de taille modeste.

Pour assurer le stockage et la libération progressive de l'eau, il faut plutôt compter sur une myriade de petites zones humides. Problème : la moitié d'entre elles ont disparu depuis les années 1960 sur le bassin de la Vienne, en



La moitié des zones humides ont disparu depuis les années 1960 sur le bassin de la Vienne, en partie noyées par les étangs. J-F Tripelon-Jarry/Only France via AFP



partie noyées par les étangs. « Le nombre d'étangs a été multiplié par huit depuis les années 1960, dans la majeure partie pour une utilisation de loisir », explique Vincent Berthelot. La popularité de ces plans d'eau s'est développée, alors que les grands travaux d'après guerre facilitaient l'accès aux engins. Le plus souvent, le creusement s'est fait « sur des zones humides, en barrage de cours d'eau ou sur des petites sources », avec de lourdes conséquences sur le profil hydrologique de la région. « On ne le sait pas assez, mais les rivières sont fragilisées par les étangs », pose Vincent Berthelot.

Déjà affaibli par les sécheresses, leur débit peut rester emprisonné dans l'étang au point de ne plus arriver à déborder le barrage et s'écouler en aval. Par ailleurs, par forte chaleur, la surface des

étangs se réchauffe ce qui accélère leur évaporation. Les études de l'EPTB sont formelles : l'évaporation supplémentaire liée aux étangs consomme, sur le bassin de la Vienne, quasiment six fois ce qui est extrait pour l'eau potable. « On ne pourra pas tout garder » des 14 000 étangs du département, explique fatalement Nicolas Picard, coprésident de Transitions Limousines. Mêlant citoyens, experts, entreprises et pouvoirs publics, son association tente d'imaginer la transformation écologique de la région, notamment sur la question de l'eau. « Il faut discuter au cas par cas. Pour les étangs sans usage agricole, qui sont majoritaires, il faut

draît réfléchir à les restaurer en zones humides. »

Dans d'autres cas, des aménagements permettraient de réduire l'impact. « Utiliser cette eau pour arroser pourrait faciliter l'installation de maraîchage », imagine l'ingénieur de formation. D'après Vincent Berthelot, l'EPTB Vienne est soutenu par les agences de l'eau sur la nécessaire suppression de certains étangs, au-delà d'ailleurs du Limousin. L'objectif découle des premières lois sur l'eau en 1992, fixant la « continuité écologique ». Dans le cas d'une rivière, il s'agit de diminuer les entraves à la circulation naturelle de l'eau pour préserver sa biodiversité. Pour faire disparaître

l'étang, il faudrait l'assécher, une démarche subventionnée par l'EPTB. « Problème, il est juridiquement très compliqué de forcer quelqu'un à faire disparaître son plan d'eau », précise Vincent Berthelot, selon qui de nombreux étangs de la région ne sont pas entretenus, voire abandonnés.

Pour faire bouger les lignes, ce dernier propose un accompagnement aux volontaires qui voudraient adapter – en ayant une gestion plus durable – ou supprimer leur étang, mais il craint que cette « pédagogie » ne suffise pas. Il faut dire qu'en face, les propriétaires se défendent bec et ongles. Frédéric Garraud, président de l'association des propriétaires d'étangs de Haute-Vienne, réfute la recherche existante en la matière : « Les enlever ne changera rien, c'est une réserve d'eau en cas de sécheresse. » Les plans d'eau seraient également victimes de l'idéologie « décroissante » des institutions qui « n'ont qu'une idée en tête : détruire les étangs ». Pour se faire entendre, l'association s'est fédérée en Haute-Vienne avec les chasseurs, le syndicat de la propriété rurale, des forestiers (Fransylva), ainsi que la chambre d'agriculture du département, aux mains de la Coordination rurale et de son sulfureux président Bertrand Venteau. Baptisé « cohésion rurale », le collectif se réunit principalement autour de conférences d'invités. On peut y croiser Thierry Coste, lobbyiste de la chasse, de l'armement et soutien de Marine Le Pen, ou encore Bertrand Alliot, porte-parole de l'association Action Écologie qui porte des thèses climatosceptiques.

Pour défendre les étangs, d'autres arguments sont mis en avant, comme la permanence des paysages. Souvent transmis d'une génération à une autre, les étangs, même récents, sont un élément du paysage limousin chargé de souvenirs. « C'est comme si on voulait détruire votre maison parce que c'est écolo », explique Frédéric Garraud. Un argument « loin d'être anecdotique », admet lui-même Nicolas Picard. Les parties prenantes arriveront-elles un jour à dépassionner le débat ? Le risque, d'après Nicolas Picard, est qu'une « énorme sécheresse » impose un jour de « trier en urgence les étangs qu'on peut encore utiliser et les autres qu'il faudra faire disparaître ». Il sera alors trop tard pour faire jouer la concertation.

Arthur Besnard

Des cours d'eau menacés

Une récente étude menée par le conseil départemental de la Haute-Vienne révèle que le débit minimum de ses rivières pourrait diminuer de 41 % à l'horizon 2030-2050 et de 52 % à l'horizon 2060-2080 avec des zones particulièrement touchées, comme le bassin aval de la rivière Gartempe (-70 % par rapport à la période 1981-2010). Alors que 75 % des Haut-Viennois sont alimentés en eau potable par des ressources superficielles (cours d'eau, lac...), la situation a de quoi alerter le département qui vient d'adopter une nouvelle feuille de route pour préserver sa ressource en eau. Celui-ci comporte trois volets : la résilience et la sobriété (protection des milieux et réduction des prélèvements) ; la sécurisation de l'alimentation (renouvellement des infrastructures et création d'interconnexions entre les réseaux) ; et la gouvernance et la tarification.